

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	0192
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Histoire moderne - histoire du XVIIe siècle
<b>Job profile :</b>	Modern history - 17th century history
<b>Research fields EURAXESS :</b>	History Modern history
<b>Implantation du poste :</b>	0761904G - UNIVERSITE DE ROUEN
<b>Localisation :</b>	Mont-Saint-Aignan
<b>Code postal de la localisation :</b>	76130
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	2 RUE THOMAS BECKET  76821 - MONT ST AIGNAN CEDEX
<b>Contact administratif :</b>	Marie LAFAGE
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire RH 0235146453 0235146279
<b>N° de Fax :</b>	0235147003
<b>Email :</b>	recrutecdemat@univ-rouen.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2018
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Lettres et Sciences Humaines
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA3831 (200415091R) - GROUPE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
<b>Dossier Papier</b>	NON
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	OUI URL application <a href="https://recrutement-ec.univ-rouen.fr/">https://recrutement-ec.univ-rouen.fr/</a>

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

## UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Corps	Section CNU	Concours	Profil enseignement	Profil recherche
PR	22 Histoire moderne	46-1	Histoire moderne - histoire du XVIIe siècle	Histoire moderne - histoire du XVIIe siècle, Guerres, frontières, impérialisme

### PROFIL ENSEIGNEMENT : Histoire moderne – histoire du XVII<sup>e</sup> siècle

➤ **Filières de formation concernées :**

Licence Histoire (plus de 450 étudiants), éventuellement autres licences (HMC, géographie, etc.); Master Recherche Histoire ; Master Enseignement ; Master Patrimoine (plus de 170 étudiants); Concours.

➤ **Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

L'enseignement de l'histoire moderne occupe une place stratégique au sein de la Licence d'histoire et de l'encadrement au niveau Master (MEEF et Recherche) et Doctorat. Cette position a été amplifiée à la rentrée 2017 dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Les effectifs des étudiants en L1/S1 qui suivent les enseignements en histoire moderne ont été multipliés de manière significative, les cours dispensés en histoire moderne observant la même augmentation. Le/la titulaire du poste devra intervenir à tous les stades de la Licence. Il /elle aura à assurer un enseignement de paléographie, d'informatique appliquée à l'histoire et il/elle devra en outre participer à la formation des étudiants préparant les Master et le Doctorat d'histoire. Le cas échéant, il/elle devra également participer à la préparation des concours de recrutement du second degré. Des interventions sont attendues en Master patrimoine, en particulier pour sa dimension internationale puisque ce master prévoit l'organisation de stages collectifs à l'étranger.

L'enseignant.e sera amené.e à dispenser des cours d'histoire moderne en langue étrangère en L3, et à participer aux programmes internationaux de formation (Double Degree) en Master.

### PROFIL RECHERCHE : Histoire moderne – histoire du XVIIe siècle, Guerres, frontières, impérialisme

Sur le plan de la recherche, l'objectif est de combiner les compétences des titulaires actuels avec celles de la nouvelle/du nouveau collègue, tout en respectant les équilibres antérieurs entre les sous-périodes et les domaines de recherche. Le nouveau/la nouvelle professeur-e sera l'un.e des responsables de l'axe de recherche 3 « Guerres, frontières, impérialismes ». La thématique de la guerre et des empires est évidemment centrale pour cette époque et notamment pour le XVIIe siècle, caractérisé par une transformation en profondeur des Etats européens et marqué par les conflits entre protestants et catholiques, par les conflits coloniaux et entre Europe et Empire Ottoman. Dans cette perspective, le profil recherche du nouveau/de la nouvelle professeur.e sera ouvert sur l'espace européen voire extra-européen et notamment sur les espaces maritimes, collaborant ainsi avec le domaine thématique Continuum Terre-Mer de la ComUE Normandie/Université. Il/elle devra être en mesure de renforcer les projets de recherche internationaux du GRHIS. Une expérience dans le domaine de l'histoire de la Normandie sera particulièrement appréciée.

**Résumer en quelques lignes l'offre de poste en anglais**

*The position holder must participate in all aspects of the undergraduate program. S/he will have responsibility for teaching paleography, applied computer skills for history, and will also be expected to work with Masters and Doctoral candidates in History.*

*The scholarly focus of the new professor is open to Europe, as well as outside Europe, and especially the maritime spaces of the 17th century. S/he should be able to contribute to the international research projects of GRHIS. A research interest in the history of Normandy will be particularly welcome.*

**Champs de recherche EURAXESS**

*History, modern history*

Laboratoire d'accueil : GRHIS - Groupe de Recherche d'Histoire (EA 3831)

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

<b><u>Enseignement :</u></b>	Pascal DUPUY Laurent LEMARCHAND  Courriel : laurent.lemarchand@univ-rouen.fr pascal.dupuy@univ-rouen.fr Tél : 02 35 14 81 83 / 84	Directeurs du Départements d'histoire
<b><u>Recherche :</u></b>	Anna BELLAVITIS  Courriel : anna.bellavitis@univ-rouen.fr Tél : 0679764784	Directrice du Groupe de Recherche d'Histoire EA 3831

## Consignes à respecter obligatoirement pour votre dossier de candidature

L'Université de Rouen Normandie ayant opté pour une transmission numérique, il vous est demandé de suivre IMPERATIVEMENT les recommandations ci-après pour un traitement optimal de votre dossier de candidature.

L'enregistrement des candidatures est fixé du jeudi 22 février 2018 à 10h au jeudi 29 mars 2018 à 16h pour :

- I) L'ENREGISTREMENT de la candidature sur l'application GALAXIE accessible à partir du lien ci-après :  
<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>
- II) Vous indiquerez une adresse mail valide que vous consultez régulièrement,
- III) Un courrier électronique vous sera adressé, au plus tard 48h après la validation de votre candidature. Dans ce courrier sera indiquée une adresse URL qui vous permettra d'activer vos identifiants nécessaires pour déposer votre dossier de candidature sur la plateforme de l'Université de Rouen Normandie.
- IV) Seul un dépôt de candidature à partir de cette adresse est valide.
- V) Le FICHER NUMERIQUE devra être au format PDF et contenir toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur :  
cf Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et  
Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités

	Liste des pièces à fournir pour les postes de maîtres de conférences	Liste des pièces à fournir pour les postes de professeurs des universités
Pour un recrutement au titre du : 26-1 pour les maîtres de conférences 46-1 pour les professeurs des universités	<a href="#">Article 10 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 10 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement au titre du : 26-2 pour les maîtres de conférences 46-3 pour les professeurs des universités	<a href="#">Article 12 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 13 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement à la mutation	<a href="#">Article 6 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 6 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement au détachement	<a href="#">Article 8 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 8 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>

LE TITRE DU FICHER NUMERIQUE DEVRA ETRE LIBELLE IMPERATIVEMENT COMME CI-APRES :

*numéro de poste\_corps\_NOM\_prénom*

par exemple : 1234\_PR\_DURAND\_Pierre

pour un poste de Professeur n°1234 pour Pierre DURAND

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTE
--------------------------------------